

INSTANT DÉFENSE

L'information des Correspondants Défense

78



N° 24 juillet 2012

DELEGATION MILITAIRE DÉPARTEMENTALE DES YVELINES

JOURNAL DE LA

CELLULE INFORMATION DES CORRESPONDANTS DÉFENSE
CICODE 78

MINISTÈRE DE LA DÉFENSE – DMD78 BP 70269
78002 VERSAILLES CEDEX

TEL. 01 30 97 53 87

FAX 01 30 97 52 79

ÉDITORIAL

par

Le lieutenant-colonel Bernard POUPON
délégué militaire départemental
des Yvelines



Le décès de deux soldats de l'armée de terre dans le cadre de l'opération HARPIS de lutte contre l'orpaillage clandestin en Guyane à la fin du mois de juin nous a malheureusement rappelé que l'action des armées ne se cantonne pas aux opérations extérieures purement militaires. Les armées s'inscrivent pleinement dans le cadre général de l'action de l'état pour la maîtrise de son territoire et au service direct de la sécurité des concitoyens.

Or, pour mener cette action il n'y a pas deux armées : l'une tournée vers les opérations purement militaires et l'autre qui se focaliserait sur les missions de service public et de sûreté générale.

Dans la situation financière que chacun connaît et à l'heure de choix structurants pour le fonctionnement et l'organisation des services de l'état, il est indispensable de le garder à l'esprit.

En effet, ce sont les mêmes hommes, les mêmes matériels, le même entraînement qui permettent de mener ces opérations.

En conséquence, toute dégradation durable de ces trois piliers faute de moyens préservés, aurait inmanquablement un impact sur la qualité de l'exécution des missions qui sont confiées aux armées, non seulement pour la défense de la France et des ses intérêts dans le monde, mais aussi pour le maintien de l'ordre public.

SOMMAIRE

- ❑ Éditorial du lieutenant-colonel Bernard POUPON
- ❑ La commission Armées-Jeunesse
- ❑ Djibouti
- ❑ 8 mai 2012 à Auffargis
- ❑ Musée de Meaux
- ❑ Désengagement militaire en Afghanistan
- ❑ Souvenir d'Algérie
- ❑ Les ingénieurs militaires d'Infrastructure

composé de personnalités de diverses origines, est un des éléments principaux qui œuvrent à l'entretien de ce lien entre la Défense et la Jeunesse.

Les axes de travail de la commission résultent des objectifs du ministère de la Défense dans ce domaine :

- faire en sorte qu'en tant que citoyens les jeunes comprennent ce que représente la Défense et qu'ils puissent l'appréhender dans son ensemble,
- contribuer activement à la solidarité nationale ; le ministère est pleinement engagé dans le plan égalité des chances,
- expliquer et présenter aux jeunes l'étendue de tous les métiers possibles dans nos armées.

Par ailleurs , il faut rappeler l'importance du devoir de mémoire essentiel à la construction de l'avenir des jeunes et insister sur le sens de la Tradition Nationale.

Les membres de la commission sont repartis en trois groupes. Actuellement le premier de ces groupes travaille sur le thème: « Comment, de nos jours, faire participer les jeunes à nos traditions militaires pour que le devoir de mémoire perdure ? », le second recherche des moyens de sensibiliser la jeunesse à la réserve , le dernier envisage d'organiser en 2012 une rencontre entre futurs dirigeants et jeunes officiers.

Pour les années à venir la commission voit son action renforcée pour étendre les initiatives liées au plan égalité des chances au-delà des grandes villes et veut réfléchir à des dispositifs permettant de garder le contact avec les jeunes après leur journée Défense et Citoyenneté.

LA COMMISSION ARMÉES-JEUNESSE

Au sein d'une nation telle que la France il est essentiel que ne soit pas rompu le lien entre la Défense et la Jeunesse. C'est parmi la Jeunesse que se trouvent les décideurs de demain en matière de Défense, les missions de nos armées à l'extérieur comme à l'intérieur de nos frontières doivent être comprises par tous et la Défense doit pouvoir assurer son recrutement.

Depuis 1955 la Commission armées-jeunesse, organe consultatif

DJIBOUTI

En 1862, la France prend possession du mouillage d'Osbock et de la plaine côtière environnante. Elle étend ensuite son emprise sur ce territoire qui prend le nom de côte française des Somalies à partir de 1886.

L'intérêt stratégique de celui-ci, l'une des portes d'accès à l'Océan Indien et

au golfe d'Aden depuis la Mer Rouge, s'affirme avec l'ouverture du canal de Suez en 1869 et le développement du port de Djibouti.

Le 1^{er} octobre 1933 est créé sur le terrain des Salines, l'escadrille de la côte française des Somalies. Le ministre de l'air décide en juin 1935 d'adopter le terrain de Gabode comme base aérienne de Djibouti. La côte française des Somalies rejoint la France libre en décembre 1942. En 1967 cette région devient Territoire français des Afars et des Issas. Deux ans plus tard, la base aérienne 188 voit le jour après des constructions sur le site d'Ambouli.

En 1977, suite à un référendum d'autodétermination, l'indépendance est proclamée et donne naissance à la

République de Djibouti.

Dans le cadre d'accords bilatéraux, la France maintient en place un dispositif militaire, les forces françaises à Djibouti (FFDJ) auxquelles contribue l'armée de l'air par des moyens constants. En septembre 2000 la base aérienne devient une base de soutien à vocation interarmées. L'importance stratégique demeure pour les forces françaises stationnées à Djibouti.

Implantée au cœur d'un point névralgique, la BA 188 de Djibouti bénéficie notamment d'avantages géographiques et opérationnels. Du point de vue juridique, l'éloignement de la métropole implique également de suivre le régime de droit Djiboutien dans un pays souverain. Le bilan, après un an d'existence s'avère positif car il existe finalement peu de différence entre le fonctionnement d'une base de Défense à Djibouti et en métropole. La BdD est rattachée à la chaîne interarmées du soutien et dirigée par le commandant interarmées du soutien (COMIAS) à Paris.

L'arrivée de l'avion gros porteur A400 M se prépare. Un détachement du 25^e régiment du génie de l'air assure depuis 17 mois la réfection du parking aéronautique. La base renforce ainsi sa vocation de soutien des forces aériennes projetées.

8 MAI 2012 A AUFFARGIS

C'est sous un léger soleil que la cérémonie du 8 Mai s'est déroulée à Auffargis. Un détachement d'officiers de réserve de l'AOR Yvelines était présent en tenue accompagnant monsieur Jean Claude Noel président AOR AR. Le détachement de l'AOR Yvelines était composé des Col (R) Jean-Marc Van der Marlière, LcL (H) Charles Nehou, LcL (R) Didier Mouton, CC (R) Philippe Jardin et d'un jeune, Antoine Jardin , porte-drapeau de l'AOR Yvelines.

Cette cérémonie revêtit un caractère spécial car nous célébrions le nouveau caveau offert par la famille Rothschild en une tombe de regroupement des restes mortels de nos soldats « Morts pour la France » dont les tombes se trouvaient en déshérence dans le cimetière.

Cette cérémonie s'est déroulée en trois étapes.

- Rassemblement au monument aux morts de la ville d'Auffargis, Allocution de Monsieur le Maire, remise de gerbes, puis les enfants ont chanté La Marseillaise et le chant des Partisans
- Constitution d'un cortège, mené par Monsieur le Maire et composé de ses adjoints, des autorités civiles et militaires présentes, de quelques enfants des écoles primaires de la ville, puis des habitants. Ce cortège chemina dans les rues du village d'Auffargis pour arriver au cimetière où se trouve le tout nouveau caveau où la cérémonie s'est poursuivie. .



- Nous nous sommes tous rassemblés autour de la nouvelle tombe, dépôt de gerbes de fleurs par Mr le Maire et Monsieur Jean Claude Noel et le CC (R) JARDIN, discours de Monsieur le Maire et chant d'enfants.
- A l'issue de cette cérémonie, l'ensemble des participants se sont retrouvés en Mairie pour un cocktail offert par Monsieur le Maire

Cette cérémonie était très belle, les chants des enfants ont donné un caractère très émouvant. Nous avons été très honorés de représenter la DMD 78 lors de cette cérémonie. Monsieur le Maire de d'Auffargis, Daniel Bonte et ses élus municipaux nous ont chaleureusement accueillis.

CC (R) Philippe Jardin

MUSEE DE MEAUX



Le 11 novembre 2011, un nouveau musée de la Grande Guerre a été inauguré par le président de la République, Nicolas SARKOZY à Meaux. C'est grâce à une initiative privée que ce musée a vu le jour, celle de Jean-Pierre VERNEY. Ce passionné de longue date par le souvenir de la première guerre mondiale, a patiemment réuni de l'ordre de 20 000 objets et de 30 000 documents en consacrant ses temps de loisirs à une recherche méticuleuse pour constituer des ensembles qui nous racontent une histoire.

Le choix de Meaux est assez symbolique du fait de la proximité des hauts lieux de la bataille de la Marne, point ultime de l'avancée allemande, avant poste de la résistance française. Le musée a été bâti à l'entrée nord de la ville au pied du colossal monument américain. C'est l'œuvre de l'architecte Christophe Lab. Dans ce palais de la découverte de la Grande



Guerre, chaque objet raconte une anecdote introuvable dans les livres. Certains d'entre eux sont rarissimes tels les ordres de mobilisation Allemands et Belges. L'exposition s'étend sur 7000 m2, 100 000 visiteurs annuels sont attendus. 11 000 ont été accueillis lors d'un des premiers week-ends après l'inauguration. Le coût total du projet est de 28 M d'euros financés par la communauté urbaine de Meaux, le département, la région et l'Etat, grâce également à 3 M d'euros apportés par une trentaine de mécènes.

L'objectif essentiel de la découverte de ce patrimoine est à la fois culturel et pédagogique. L'état lui reconnaît une valeur scientifique et historique et lui accorde le label de « Musée de France ».



DÉSENGAGEMENT MILITAIRE EN AFGHANISTAN



Antonov 124

Toutes les troupes combattantes françaises en Afghanistan seront parties d'ici fin 2012. Dès le début de l'année, des avions gros porteurs Antonov 124 assurent le transport de matériels lourds qui rentrent en France. Après avoir quitté leur base et postes opérationnels, tous ces matériels sont rassemblés sur une base de transit à Kaboul puis sont acheminés en direction d'un autre pays du golfe afin d'y être ensuite embarqués sur un navire affrété. C'est ainsi que 400 militaires ont été désengagés fin 2011. Au premier trimestre 2012, il était prévu une quarantaine de vols d'avions Antonov 124 pour rapatrier environ trois cents véhicules et conteneurs en France.

Le 30 janvier 2012, la brigade La Fayette a transféré la base opérationnelle avancée de Gwan, en Kapisa, aux forces de sécurité afghanes. Les opérations de transfert se sont achevées après le départ de 5 convois logistiques permettant

de désengager le matériel des éléments français, soit 50 véhicules et 80 conteneurs.

Depuis cette date le désengagement suit un rythme régulier. Notons que le 5 juillet dernier, le détachement d'avions de combat français a conduit sa dernière mission.



SOUVENIR D'ALGÉRIE

Cette année marque le cinquantième anniversaire de la signature des accords d'Evian mettant fin à la guerre d'Algérie le 19 mars 1962. Ce souvenir souligne une page douloureuse de notre histoire, mais il est bon de rappeler quelques réalités historiques.

Outre les morts civils et militaires pendant la période des hostilités, des milliers de Harkis ont été torturés et massacrés, près d'un million d'européens ont dû quitter l'Algérie et plusieurs milliers ont été enlevés et portés disparus, notamment à Oran le 5 juillet 1962.

La date du 5 décembre a été retenue pour réunir dans un même hommage tous les combattants d'Algérie, du Maroc et de la Tunisie. De plus, un monument commémoratif a été érigé Quai Branly à Paris.

LES INGÉNIEURS MILITAIRES D'INFRASTRUCTURE

La création du corps dédié à l'infrastructure s'est inscrite en 2004 dans le cadre de la réforme globale de statuts particuliers dans un contexte interarmées et interministériel. Elle fut concrétisée en 2005 par la naissance du Service d'Infrastructure de la Défense (SID) qui est l'interlocuteur pour les questions de construction de maintenance et de gestion du patrimoine immobilier employant plus de 4300 personnes dont 75% de civils et 25% de militaires.

La décision de la création du corps des Ingénieurs Militaires d'Infrastructure (IMI) fut prise en 2007. Il a fallu modifier le code de la Défense pour enfin aboutir en 2010 à la publication du décret, des arrêtés et textes divers fixant sa mise en œuvre, créant ainsi l'Ecole Nationale Supérieure des Ingénieurs d'Infrastructure Militaire (ENSIM) présidée par le Directeur Central du SID.

Les futurs ingénieurs intégreront un SID réorganisé autour de 7 établissements (ESID) et 54 unités de soutien de l'Infrastructure de la Défense (USID).

Les ingénieurs exerceront diverses fonctions : inspection, contrôle, élaboration, management, expertise ... tant en métropole qu'outremer.

Ce corps devrait atteindre 500 à 600 officiers en 2014. Le recrutement se fait en interne et en externe sur titre (bac+5)

ou sur concours (bac + 2 scientifique). Le cursus débute par une année de formation initiale puis, après une première période à l'école Polytechnique de Palaiseau et au camp de La Courtine, les élèves suivent une formation dans une école d'officiers des trois armées. Pour obtenir leur diplôme d'ingénieurs BTP, une scolarité de 3 ans au centre de l'école des Arts et Métiers d'Angers est nécessaire. Notons que les 4 années de formation sont rémunérées et gratuites, assorties d'une obligation de servir l'état pendant 6 ans.

La première promotion des 17 élèves du corps des IMI est sortie en septembre 2011 et ont été affectés jusqu'en août 2012 dans différentes unités des 3 armées. Ils débiteront en septembre leur parcours universitaire à l'école d'Angers.

Du grade d'ingénieur 1^{er} échelon (Sous-lieutenant), ces officiers pourront accéder au grade d'ingénieur général hors classe (général de corps d'armée).

**LES CHEMINS DE LA MÉMOIRE**

Ministère de la Défense SGA/DMPA 14 rue St Dominique
00450 ARMÉES Fax. 01 44 42 11 77

Rappel de quelques adresses :Etablissement du Service National (ESN Versailles):

9 rue Edouard Lefebvre
78000 Versailles
Tél. 01 30 97 54 64 et 01 30 97 55 18

Centre d'Information des Forces ArméesCIRFA de VERSAILLES (bureaux terre et marine) :

7 rue des Chantiers 78000 Versailles
tél. 01 39 25 92 00 ou 01 39 25 92 14
fax : 01 39 25 92 10

CIRFA Air : 41 rue des Etats Généraux

78000 VERSAILLES
Tél. 01 39 53 76 10

Centre d'Information et de Recrutement de la Gendarmerie(CIR.GEND) :

121, Bld Diderot 75012 PARIS
tél. 01 53 17 32 10 fax 01 53 17 32 29

Votre contact :

correspondant.defense@dicod.defense.gouv.fr

LES REVUES UTILES disponibles par abonnement :

ARMÉES D'AUJOURD'HUI

AIR ACTUALITÉS

COLS BLEUS, Le magazine de la Marine et de la Mer

ECPAD Service abonnements, 2 à 8 route du Fort
94205 ISSY SUR SEINE CEDEX Tél. 01 49 60 52 44

MARINE, Revue d'information maritime et de défense
ACORAM

CORRESPONDANTS DÉFENSE ! ADRESSEZ-NOUS VOS ARTICLES ! ILS SERONT PUBLIÉS !